



Procès Verbal du
Conseil d'Établissement
du mardi 6 octobre 2009

Membres présents :

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du jeudi 24 septembre 2009.

Présents : 16 / 19

Votants : 12 / 15

Le quorum fixé à 10 est atteint.

(Cf. annexe n°1 : liste d'émargement)

Ordre du jour :

- 1/ Procès verbal du Conseil d'Établissement du 26/05/2009 : *vote*
- 2/ Rentrée 2009 : *information*
- 3/ Modification du tableau d'emploi des recrutés locaux – ajustements rentrée 2009 : *vote*
- 4/ Calendrier des élections : *information*
- 5/ Budget 2010 et Décision Budgétaire Modificative n° 2 : *information*
- 6/ Carte des emplois, préparation de l'année scolaire 2010 – 2011 : *vote*
- 7/ La fondation des amis du LFTM : *information*
- 8/ Extension de l'établissement : *information*
- 9/ Questions diverses à déposer au secrétariat du Proviseur le 04/10/2009, avant 17h.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Olivier PAQUET

Yvan SCHMITT

Monsieur le Proviseur ouvre la séance et accueille M. Daniel JIMENEZ, Consul de France qui succède à Sandra DUBOC et Monsieur Joël PICHOT présent au titre de Conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger.

L'ordre du jour est modifié sur proposition de Monsieur le Proviseur pour intégrer un point 8 (extension de l'établissement) avant les questions diverses (point 9).

1/ Approbation du procès verbal du dernier conseil d'établissement le 26 mai 2009 : vote à l'unanimité

2/ Rentrée 2009 : informations

Madame Le Bras-Lestrémau présente le déroulement de la rentrée (qui s'est bien déroulée) pour l'école primaire.

La rentrée des enseignants

L'établissement accueille trois nouvelles enseignantes :

- Mme Gaëlle Mohamed Cheïne, titulaire, qui a pris en charge la classe de CE1&2
- Mme Nathalie Fredj, titulaire en contrat local, sur le complément de mi-temps de Mme Cunisse en MS-GS Mme
- Mme SAIDAMA Maryam pour l'enseignement de l'Arabe

Mme Persico a changé de classe, passant du CE1&2 au CM1 bleu. Il n'y a pas d'autre changement concernant les niveaux d'enseignement.

La rentrée des élèves

90% des élèves étaient présents dès le premier jour de classe.

Au niveau des inscriptions, quelques réajustements ont été effectués ce qui a permis d'accueillir :

- tous les enfants inscrits sur la liste d'attente prioritaire de la GS au CM2
- et d'intégrer en plus quelques élèves qui restaient sur les listes d'attente test de cette année et de l'année passée.

336 élèves sont scolarisés, 47 en maternelle pour 2 classes et 289 en élémentaire pour 12 classes. Les effectifs ne dépassent pas 24 élèves en cycle 2 et 26 élèves en cycle 3, pour garantir une bonne qualité d'enseignement.

La rentrée pédagogique

CCF

Chaque élève qui le souhaite, aura sa carte du CCF comme l'année dernière (prise en charge par l'APELF). En raison des mesures de sécurité, aucun déplacement au CCF n'a été organisé pour l'instant, la distribution des cartes s'est effectuée dans la classe par la bibliothécaire du CCF, Sophie DENOUX, ou son collaborateur qui en ont profité pour expliquer le fonctionnement de la bibliothèque et donner les informations utiles.

E.P.S.

Le planning E.P.S. n'a pu être élaboré comme l'année dernière (les enseignants du secondaire ne pouvant pas se rendre au stade, utilisent les installations du campus). Les installations ont été réparties entre le primaire et le secondaire.

L'enseignement de l'anglais

Temps élève MS/GS : 3 séquences à organiser

Temps élève CP : 2 fois 55 min en demi-groupe

Temps élève CE1 : 1 fois 45 min en demi-groupe + 1 fois 1h en classe entière durant laquelle sera effectuée la DNL (discipline non linguistique) en présence de l'enseignante.

Temps élève cycle 3 : 2 fois 45 min en demi-groupe + 2 fois 1h en classe entière. La DNL sera enseignée sur le temps de travail en demi-groupe pour permettre plus de souplesse.

Informatique et BCD

Les heures d'informatiques et de BCD sont alignées avec les heures d'anglais en demi-groupe. Cela permet d'organiser un soutien pour les élèves en difficulté.

Le Projet d'école est tourné vers le développement durable et la terre

Axes de travail avec les enseignants

Un travail sur le règlement intérieur sera mené pour un RI conforme à celui du collège
De nouveaux modèles de dossiers scolaires seront élaborés avec les enseignants.

Le Conseil d'école se déroulera le mardi 3 novembre à 17h30

Monsieur Kemel prend la parole pour présenter la rentrée du secondaire.

Les nouveaux enseignants :

- Monsieur Amigou en Sciences-Physique
- Madame Ballouhey en Histoire-Géographie, (vacations)
- Madame De Bouard de Laforest en Histoire-Géographie
- Monsieur Fredj en Mathématiques
- Madame Ghoul en Sciences de la Vie et de la Terre et Sciences-Physiques
- Monsieur Mohamed Cheïne en Mathématiques
- Madame Rieu en Lettres

2 nouveaux personnels de vie scolaire ont rejoint le secondaire : Mme Ly et Mme Volcanes.

La rentrée s'est bien passée. Il y a eu moins d'élèves absents que l'année précédente.

2 nouveautés : un nouvel espace lycéen (foyer) et la mise en place d'une buvette en partenariat avec l'A.P.E.L.F. et l'A.C.S.

Monsieur Paquet demande si le choix de l'entreprise qui gère la cafeteria a été fait sur la base d'un appel d'offre transparent et si la gestion par les élèves ne serait pas plus judicieux.

Monsieur Kamil répond que monsieur Tyran en a accepté la gestion en urgence et en réponse à une demande et que les prix proposés sont très raisonnables. La déléguée élève intervient pour témoigner de la grande satisfaction des élèves.

Monsieur Kemel signale la mise en place d'un soutien en anglais en 6^{ème} pour les élèves n'ayant jamais bénéficié de cours d'anglais au CM2.

Un travail d'explication et d'accompagnement est actuellement effectué sur le nouveau règlement intérieur par les professeurs principaux.

Monsieur le Proviseur rappelle qu'un Partenariat pédagogique a été signé entre le lycée et 4 écoles primaires. Ce dossier est réactivé grâce aux interventions de Mme Cunisse, la coopération éducative est étendue au secondaire dès cette rentrée sous la coordination de Monsieur Fredj.

Monsieur Denis Pichot, représentant de l'UFE, évoque le « cafouillage » dans les distributions des manuels scolaires.

Monsieur le Proviseur reconnaît quelques dysfonctionnements (quelques retards, des livres épuisés...) mais rappelle que le nombre de manuels traité est très important et a augmenté de manière significative avec la prise en charge des manuels pour le lycée. Il rappelle que cette tâche est très lourde et est assurée par des parents bénévoles (il y a eu de surcroît un changement de l'équipe des parents responsables). De réels efforts sont fournis pour assurer une réponse satisfaisante aux problèmes qui peuvent encore subsister.

Monsieur Kamil défend le système en demandant de faire le rapprochement avec la situation qui était celle 2 ans auparavant où chaque famille était responsable de ses propres manuels.

Monsieur le Proviseur rappelle que l'AEFE ne verse plus de subvention pédagogique globalisée, mais que chaque projet doit faire l'objet d'une présentation spécifique et être budgétisée.

Toutes les demandes de subvention pédagogique ont été acceptées pour la rentrée 2009 et bénéficient donc du soutien de l'AEFE

APP (Action Pédagogique Pilote)

Parcours artistiques de la maternelle au CM2 au Lycée et dans les écoles partenaires : 1800 euros

Partenariat pédagogique entre le lycée et les écoles (reconduction) : 2569.08 euros (reliquat)

Réalisation de courts métrages au secondaire : 1800 euros

Réalisation d'une anthologie de littérature mauritanienne : 1800 euros

Concours littéraires au lycée (reconduction) : 995 euros (reliquat)

APO (Action Pédagogique Orientation)

Mme PION (chargée de mission AEFÉ) effectuera une mission « orientation » dans l'établissement du 24 au 29 janvier 2010. Elle animera des réunions d'information et rencontrera les élèves de terminale (n'ayant pas encore finalisé leur projet) pour des entretiens individuels.

Mme Pion a déjà effectué une mission très appréciée en janvier 2009.

Concernant les problématiques de sécurité qui ont marqué cette rentrée :

Pour ce qui concerne les contrôles et accès :

Le contrôle des accès des élèves s'effectue à la 1^{ère} grille

Les élèves pénètrent seuls dans l'établissement (sans parent ou chauffeur) et les lycéens n'ont plus l'autorisation de sortir de l'établissement avant la fin de leur demi-journée de cours.

Le contrôle des accès des parents s'effectue à la 1^{ère} grille avec RDV et remise d'un badge « visiteur ».
Le processus est aménagé pour les réunions.

Le contrôle de l'accès des personnels :

Le parking des personnels est fermé de 19h à 7h et surveillé de 7h à 19h.

La sécurisation de la voie publique a été effectuée grâce à l'installation de jardinières et de barrières, leur ouverture et fermeture est gérée par le lycée. L'établissement bénéficie de la présence de membres des forces de police mauritanienne.

La sécurisation des bâtiments a été renforcée par l'installation de nouveaux barbelés et l'installation de grillage surélevé sur tout le périmètre du lycée.

Monsieur le Proviseur tient à souligner la qualité des échanges et le réel soutien apporté dès la mi-août par l'Ambassade de France et par l'AEFE.

Les activités EPS et sorties pédagogiques ont été perturbées puisque les sorties n'ont pas été autorisées durant le mois de septembre.

Monsieur le Proviseur annonce une reprise progressive des activités :

- sorties pédagogiques (sous réserve de l'autorisation expresse du chef d'établissement)
- activités EPS au stade (avec un encadrement et des mesures particulières). Concernant les activités sportives, le projet de construction d'installations sportives sur le campus est devenu prioritaire et va être engagé dans les plus brefs délais.

Monsieur le Proviseur souhaite que l'ensemble des participants s'exprime sur le principe d'une reprise des activités.

Les parents qui s'expriment individuellement sont favorables à une reprise des activités, sous réserve des précautions nécessaires, M. Kamil au nom des parents se sent rassuré par l'ensemble des mesures prises même s'il signale encore quelques imperfections.

Mme MAUFFREY insiste sur l'urgence de la reprise des activités au stade.

M. PAQUET ne veut pas engager la responsabilité des enseignants dans les décisions à prendre car ils n'ont pas rencontré les professionnels de la sécurité et n'ont pas les compétences pour évaluer les risques et mesurer l'efficacité des mesures prises.

Les élèves sont très impatients d'une reprise normale des activités.

Monsieur le Proviseur annonce l'organisation d'un voyage pédagogique à Rome fin novembre (une réunion d'information est organisée pour les parents le 7 octobre).

3/ Modification du tableau d'emploi des recrutés locaux – ajustements rentrée 2009 : vote

Proposition de transformation d'un poste de jardinier (ouvert en 2007) en poste de gardien à compter du 06/09/09 : **vote à l'unanimité**

Proposition de création d'un nouveau poste de surveillant à compter du 06/09/09 (Proposition de création d'un poste à temps complet mais composé de deux quotités complémentaires) : **vote à l'unanimité**

Modification de la quotité horaire de la secrétaire de direction à compter du 06/09/09 (de 80 à 60% à sa demande) : **vote à l'unanimité**

Le poste de résident en Histoire Géographie (non pourvu en 2008-2009) a été réouvert pour la rentrée 2009, il est occupé par Mme DE BOUARD DE LAFOREST

Le volume de Vacances en Histoire Géographie est ainsi à nouveau de 9h (Mme BALLOUHEY).

Des vacances nouvelles ont dû être mises en places en Sciences-Physiques et SVT (9h de vacances : Mme GHOU L enseigne 4,5 h en SVT et 4,5 heures en Sciences-Physiques).

4/ Calendrier des élections : information

Les Elections des parents se dérouleront le 15/10 pour le Conseil d'Ecole et le Conseil d'Etablissement.

Les élections des personnels au Conseil d'Etablissement se dérouleront le 18/10.

Les Elections des délégués des élèves se déroulent dans les classes du 11 au 15 octobre, l'élection des délégués au CVL et au Conseil d'Etablissement aura lieu lors de l'Assemblée Générale des Délégués le 20 octobre.

5/ Budget 2010 et Décision Budgétaire Modificative n° 2 : information

La décision Budgétaire Modificative n°2 présentée elle se propose :

a/ d'intégrer au budget initial les recettes supplémentaires pour 30.348.881 MRO

b/ de redéployer les crédits inscrits au budget initial au compte 06921 Provisions pour dépenses de personnel en raison du recrutement de 2 personnels et de l'ajustement des charges sociales pour un total de 2 781 928 MRO

c/ redéployer des crédits inscrits au chap. 606 pour 2 100 000 MRO

d/ de faire une reprise sur amortissements de 4.560.063 MRO pour le renouvellement de 2 photocopieurs.

e/ de faire un prélèvement sur fonds de réserves de 1 400 000 MRO pour financer des travaux urgents de sécurité.

Le budget 2010 est présenté arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 769.364.000 MRO

6/ Carte des emplois, préparation de l'année scolaire 2010 – 2011 : vote

La structure est inchangée au primaire avec 14 classes soit 15 enseignants (13 Temps Plein et 2 1/2 Temps)

Au niveau du secondaire, la préparation s'effectue en plusieurs étapes :

- les heures engagées en 2009-2010
- les besoins en heures d'enseignement pour 2009-2010
- les postes d'enseignants pour 2009-2010

Les heures engagées pour 2009-2010 :

489 élèves avaient été annoncés lors du Conseil d'Etablissement du 7 octobre 2008 pour l'année 2009-2010, les effectifs réels sont de 485

La consommation horaire (heures enseignants) prévue était de 664 heures, le coût réel pour l'année 2009-2010 est de 678 heures (avec l'ouverture d'une 2^{ème} classe de 1^{ère} S).

La prévision d'effectifs pour 2009-2010 est de 489 élèves

La prévision de consommation horaire est plus élevée : 675 heures/semaine (sans calcul des majorations) en raison de la prévision de maintien d'une 2^{ème} classe de 1^{ère} S et de l'ouverture logique d'une 2^{ème} classe de Terminale S.

La somme des obligations dues par les enseignants (agrégé 15h, certifié 18h, EPS 20h) constitue un apport en moyens pédagogiques. Cet apport est de 611 h

Le différentiel de 64 heures entre les apports et les besoins doit être analysé pour chaque matière pour savoir s'il pourra être absorbé en HSA (heures supplémentaires année) ou s'il s'avère nécessaire d'envisager des créations de poste.

A l'observation du tableau des emplois, les besoins excédentaires peuvent être couverts dans toutes les disciplines sauf en sciences (Sciences-Physiques + 8h et SVT + 6h)

Ce besoin de 14 h en sciences ajouté aux vacances déjà en place de 9h entraîne la nécessité de créer un nouveau poste en sciences.

Monsieur le Proviseur propose la création d'un contrat local en sciences (contrat bivalent SVT-Sciences-Physiques) qui pourra être pourvu au niveau local.

Vote à l'unanimité

Pour les emplois expatriés : pas de modification

Pour les emplois résident, le Proviseur ne propose pas création de poste

- compte tenu du taux d'encadrement des titulaires
- de la nécessité de ne pas augmenter la masse salariale sur des charges de résidents

Par contre, il faudra prévoir des transferts de poste.

En effet, si l'on veut anticiper certaines opérations de mouvements de personnels :

- en Sciences-Physiques : le professeur en contrat local ne sera pas présent en 2009-2010. Il sera alors nécessaire de recruter dans cette discipline, si le recrutement en contrat local ne paraît pas possible, il sera peut-être nécessaire d'attribuer un support de résident

- en Mathématiques : le départ d'un des professeurs résidents est probable, dans ce cas, le professeur TNR actuel serait prioritaire pour devenir résident, il sera alors nécessaire de prévoir un recrutement local ou d'attribuer un support de résident.

Pour remédier à ces besoins (potentiellement de 2 postes) il y a plusieurs pistes de réflexion ;

- le transfert de supports depuis le primaire (puisque des recrutements en contrat local sont possibles sans remettre en question la qualité des enseignements)
- le transfert d'un poste en EPS en cas de départ d'un enseignant, mais cela suppose impérativement de pouvoir recruter un non titulaire remplissant les conditions de qualification et d'engagement attendus.

Concernant les emplois de personnels non enseignants en contrat local, une réflexion concernant l'externalisation de certains services doit être engagée (gardiennage de nuit et nettoyage).

Mme Simon fait remarquer que la législation en matière de contrats de travail dans les entreprises privées est rarement respectée, M. Paquet fait part de ses craintes concernant la précarisation des personnels (la Direction n'envisagerait pas cette solution sans engagement de réemploi par la société retenue).

Une autre crainte est celle des risques sécuritaires liés à l'entrée dans l'établissement de personnels placés sous la responsabilité d'une entreprise privée.

La Direction, évoquant la lourdeur des tâches de gestion et d'encadrement des personnels concernés souhaite toutefois poursuivre cette réflexion.

7/ La fondation des amis du LFTM : information

Un des objets de la Fondation est la prise en charge des frais de scolarité pour des enfants méritants de nationalité mauritanienne.

Des procédures d'attribution ont été définies en juin (disponibles sur le site du lycée).

Une présélection de candidats a été effectuée fin juin par le Président de la Fondation et le Proviseur sur la base des résultats au DNB des candidats individuels.

Une Commission de sélection s'est réunie le 7 juillet 2009 (Président de la Fondation, Président de l'APELF, un représentant des enseignants, Direction).

Deux bourses de scolarité à 100% ont été créées pour deux élèves méritants entrant en classe de 2^{nde} pour la rentrée (une jeune fille et un jeune homme).

8/ Extension de l'établissement

Le projet d'extension de l'établissement dans un schéma à 1 100 élèves et une structure pédagogique quasi cylindrique a été validé par l'AEFE.

En termes de séquençage : la réalisation d'un plateau sportif est devenue prioritaire, avant la construction de nouveaux espaces d'enseignement pour le secondaire, et la réhabilitation des actuelles salles du primaire et du collège pour les classes de maternelle et d'élémentaire.

Une réunion de présentation pour les personnels aura lieu le 8 octobre afin de préparer la mission de M. Pierre LABADIE (antenne immobilière de l'AEFE) du 18 au 23 octobre.

Cette mission est destinée à finaliser le projet et à lancer un concours d'architecte.

Les élèves et les parents seront bien sûr consultés selon des modalités à définir.

9/ Questions diverses

- est-il possible de dresser un premier bilan concernant les mesures de sécurité mises en place à la rentrée 2009 ? quelles décisions ont été (ou vont être) prises quant aux déplacements et sorties des élèves dans le cadre scolaire ?

Les réponses ont été apportées dans le point 1 d'informations relatives à la rentrée 2009.

- dans l'attente, serait-il envisageable pour le primaire de disposer d'un local ou espace aménagé pour l'EPS avec un bloc sanitaire viable ?

Un local fermé et aménagé est prévu dans la réalisation du plateau sportif, le primaire pourra accéder à ces installations.

- à l'avenir, les représentants des syndicats enseignants souhaiteraient être associés aux réunions du Comité de pilotage de la formation continue.

La Direction exprime son accord, les représentants syndicaux seront associés dès la prochaine réunion (de bilan des actions 2009-2010)

- Certains enseignants demandent une consultation sur le projet de renforcement de l'anglais au primaire : quand ce projet a-t-il été formalisé ? Et sous quelle forme ? Est-il possible d'en connaître le bilan ?

Le dispositif actuel a été mis en place en 2007 conformément à la circulaire AEFÉ de l'enseignement des langues et correspond aux priorités affichées de l'AEFE. Les horaires appliqués au LFTM font partie du système dérogatoire à 26h/semaine, les créneaux supplémentaires d'anglais ne constituent donc en aucun cas du temps pris sur les autres enseignements.

La continuité des apprentissages et la liaison CM2-6^{ème} démontre les vraies compétences acquises par les élèves à l'école primaire.

Les parents expriment leur grande satisfaction par rapport à ce dispositif.

- Quel est l'horaire actuel d'ouverture (du portail) du parking des personnels ? serait-il envisageable de pouvoir y accéder dès 7h15 le matin ?

Le parking est ouvert et surveillé de 7h à 19h

- Le poste informatique évoqué lors du CE du 17/02/2009 va-t-il bientôt pouvoir être installé ?

Le poste informatique sera installé dès l'entrée en vigueur de la DBM n°2

- L'acquisition urgente d'un ou plusieurs photocopieurs est-elle prévue, suite aux dysfonctionnements (puis à la panne) des deux machines accessibles aux enseignants ?

L'acquisition de deux nouveaux photocopieurs plus puissants est envisagée dès l'entrée en vigueur de la DBM2

- Enfin, les enseignants remercient le personnel d'entretien de bien vouloir veiller au bon état général des sanitaires (rotation plus fréquente du linge, vérification du système d'éclairage, fermeture des portes etc.)

Du linge supplémentaire a été acheté afin de permettre un changement beaucoup plus fréquent

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, et en l'absence de toute autre question, Monsieur le Proviseur remercie les participants et clôt la réunion à 21h15.